



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Timbres

Question écrite n° 47437

Texte de la question

M. Leonce Deprez demande à M. le ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace de lui préciser, pour les Présidents de la IV^e et de la V^e République, le nombre de timbres qui ont été émis à leur image. Il lui demande s'il peut analyser l'évolution de ces chiffres, eu égard à la diminution constante du courrier classique et par ailleurs, au recours croissant par de nombreuses entreprises et des particuliers, aux machines à timbrer, ce qui diminue d'autant l'utilisation des timbres classiques.

Texte de la réponse

Il est d'usage que la France honore la mémoire des Présidents de la République disparus en émettant des timbres-poste rappelant leur souvenir. Les présidents de la VI^e et de la V^e République ont ainsi fait l'objet des émissions commémoratives suivantes : - René Coty en 1964 (tirage : 2 875 millions de timbres) ; Vincent Auriol en 1984 (tirage : 8 millions de timbres) ; - Charles de Gaulle en 1971 (tirage : 14,14 millions de timbres), en 1980 (tirage : 10 millions de timbres et en 1990 (ventes : 27,28 millions de timbres) ; - Georges Pompidou en 1975 (tirage : 20 millions de timbres) et en 1994 (ventes : 8,9 millions de timbres), François Mitterrand en 1997 (tirage : 20 millions de timbres). La Poste développe une stratégie dynamique afin d'inciter les Français à utiliser des timbres-poste de collection pour l'affranchissement de leurs correspondances. Certes, les entreprises développent l'utilisation des machines à affranchir pour des raisons pratiques. Toutefois, La Poste les encourage également à recourir aux « prêts à poster », produits standardisés qui véhiculent l'image du timbre classique. La diminution du courrier évoquée par l'honorable parlementaire doit être relativisée : si la proportion des objets affranchis à l'aide de figurines est effectivement en réduction entre 1964 et 1994, en revanche le nombre de plis et d'objets traités par La Poste a triplé sur la même période, passant de 8 à 24 milliards d'objets.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47437

Rubrique : Poste

Ministère interrogé : télécommunications et espace

Ministère attributaire : télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 349

Réponse publiée le : 17 mars 1997, page 1429